

DATE DE
CONVOCATION

09/11/2015

DATE D’AFFICHAGE

09/11/2015

NOMBRE DE
CONSEILLERS

EN EXERCICE	15
PRESENTS	13
VOTANTS	14

L’an deux mille quinze

Le lundi 16 novembre à dix neuf heures.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie,
en séance publique, sous la présidence de Monsieur LAMOURET Dominique,
maire

Etaient présents :

LAMOURET Dominique CAUCHY Hubert BOUTHORS Christelle
NOËL Patrick FORRIERES Daniel SANTERRE Michaël BOUBAY Maxime
SEDENT Philippe GAUDEFROY Adeline UBOSKI Philippe LANCEL Mikaël
CANTA Raphaël LECOMTE Dany

Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé : DAVOINE Delphine (a donné procuration à CAUCHY Hubert
pour la représenter et voter en son nom),

Absents : HERMAN Antoine

Madame Adeline GAUDEFROY a été élue Secrétaire de séance.

**OBJET : TARIFS DES CONCESSIONS AU CIMETIERE A COMPTER
DU 1^{ER} JANVIER 2016**

Monsieur le Maire rappelle à l’assemblée la nécessité de revoir les tarifs des
concessions dans le cimetière communal ; les tarifs appliqués sont les mêmes
depuis le 1er mai 2002 (délibération du 05 avril 2002) : 31 €/m2 pour une
concession trentenaire et 40 €/m2 pour une concession cinquantenaire, sachant
qu’une concession simple fait 3 m2 et une double 5 m2.

Après délibéré, le conseil municipal adopte, par 8 (huit) voix pour (dont une
procuration), 3 (trois) voix contre (Monsieur SANTERRE et Mesdames
BOUTHORS et GAUDEFROY) et 3 (trois) abstention (Messieurs BOUBAY,
CANTA et LECOMTE), la tarification suivante applicable à compter du 1er janvier
2016 :

- o Concession trentenaire (1e m2) 35 €
- o Concession cinquantenaire (1e m2) 45 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Suivent les signatures

Pour copie conforme et certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la
transmission et de la publication le 24 novembre 2015.

Le Maire,
Dominique LAMOURET

